

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

Des enseignants d'un lycée de Dieppe exercent leur droit de retrait contre la réintégration d'une élève exclue - ici

Théophile Pedrola

4-5 minutes

Siège du rectorat de l'académie de Normandie à Caen © Radio France - Nolwenn Le Jeune

Publié le jeudi 22 mai 2025 à 18:22

Depuis ce mercredi 21 mai, une jeune élève de première du lycée du Golf, à Dieppe, n'est pas admise dans son établissement, malgré la suspension, en justice, de son exclusion définitive. Ses parents dénoncent une situation bloquée.

Depuis ce mercredi 21 mai, des enseignants du lycée du Golf, à Dieppe, font valoir leur droit de retrait. En cause, la réintégration d'une élève de première, qui avait été exclue définitivement de l'établissement, le 30 janvier dernier, pour des menaces proférées à l'encontre d'enseignants lors d'un cours. Une **exclusion suspendue temporairement par le tribunal administratif de Rouen**, saisi par la famille de cette élève, ce lundi 19 mai, en attendant de juger sur le fond du dossier plus tard.

"Comparons ce qui est comparable"

*"Cela fait donc quatre mois que ma fille n'a pas de cours, à l'approche d'épreuves du bac, et les enseignants ne veulent pas lui donner cours, en refusant une décision de justice", s'étonne la maman de cette élève. Selon leur avocat, M. Vincent, cette décision du conseil de discipline de l'établissement était **"disproportionnée"**, car le dossier de l'élève était auparavant vide, et que **les menaces évoquées n'ont pas été entendue directement par l'enseignant, mais rapportées par un élève.** "Cette phrase, qui ressemblerait à **'heureusement que je n'avais pas un flingue, sinon j'aurais fait un carnage'** et que cette élève réfute avoir prononcée, a d'ailleurs été contredite par deux délégués de classe." Il dénonce une **procédure bâclée.***

"Il y a un mélange de cette affaire, avec celle de Samuel Paty, mais comparons ce qui est comparable : ma fille est vue comme une menace potentielle, notamment car elle pratique le tir et souhaite devenir gendarme ou militaire, mais ce sont deux affaires quand même très différentes", ajoute sa mère.

Une majorité d'enseignants du lycée, selon l'établissement, ont **exercé leur droit de retrait ce mercredi et ce jeudi**, "en réaction à une décision de justice récente, nous précise le rectorat de Normandie. *Nous ne sommes pas en mesure de commenter une décision de justice.*" Le rectorat précise toutefois ce jeudi après-midi que *"les services académiques et départementaux suivent la situation avec attention et **accompagnent les équipes éducatives pour rétablir un climat apaisé** et propice à l'apprentissage."*

En l'état, difficile de savoir comment cette situation pourrait se régler rapidement, au regret

de la maman d'élève : *"Je crains que la situation ne pourrisse jusqu'à la fin de l'année scolaire, mais en septembre, pour la terminale, on fera comment ?"*